

« Qui se présente bien ? Qui dit les choses de la bonne façon ? » : le professionnalisme paradoxal de la parole militante contre le racisme¹

Khaoula Zoghalmi
Professeure adjointe
Université de Laval
khaoula.zoghalmi@com.ulaval.ca

Résumé

La débattabilité du racisme est une caractéristique des sociétés post-raciales où le racisme est à la fois une source de fascination et l'objet d'un déni politique. Cette notion désigne l'excès de bruit et le bavardage médiatique faisant en sorte que plus l'on parle de racisme, plus il devient un phénomène insaisissable, ambigu et confus. Dans cet article, j'adopte une perspective phénoménologique critique en m'intéressant aux expériences des porte-parole de l'anti-racisme au Québec qui vivent cette attention médiatique réursive et répétitive et doivent régulièrement s'y confronter et s'y adapter. Plus précisément, je m'intéresse à la manière dont le professionnalisme, conçu comme un mécanisme disciplinaire, et un ensemble de processus matériels, discursifs et réflexifs, habiliterait (ou non) les porte-parole à communiquer à propos du racisme, à gérer sa débattabilité, et à négocier les contraintes communicationnelles de la blanchité et de la racialisation. L'analyse thématique de quinze entretiens semi-dirigés a fait émerger la prédominance d'une conception du professionnalisme comme munition et ressource protectrice (politique, émotionnelle et rhétorique) qui permet de survivre dans les sables mouvants de la débattabilité du racisme. Ce professionnalisme est toutefois paradoxal, puisqu'en même temps qu'il habilite les porte-parole à jouer leur rôle, il contribue à standardiser le registre discursif de l'anti-racisme et à hiérarchiser les pratiques communicationnelles qui le caractérisent.

Mots-clés : professionnalisme, porte-parole, racisme, anti-racisme, débattabilité du racisme, phénoménologie critique

¹ Cette version de l'article doit beaucoup aux réviseur-es anonymes de la revue que je remercie pour leurs commentaires généreux et constructifs. Je suis également reconnaissante à ma directrice de thèse, Chantal Benoit-Barné, et à ceux et celles qui ont commenté différentes versions de ce texte : Saaz Taher, Nordin Lazreg et mes étudiante-s du séminaire COM7036 à l'hiver 2025 à l'Université Laval.

Abstract

The debatability of racism is a characteristic of post-racial societies where racism is both a source of fascination and the subject of political denial. This notion refers to the excessive noise and media chatter that makes racism an elusive, ambiguous and confusing phenomenon the more it is discussed. In this paper, I adopt a critical phenomenological perspective by focusing on the experiences of anti-racism spokespersons in Quebec who experience this recursive and repetitive media attention and must regularly confront and navigate it. More specifically, I am interested in how professionalism, conceived as a disciplinary mechanism and a set of material, discursive and reflexive processes, enables (or not) spokespersons to communicate about racism, navigate its debatability, and negotiate the communicational constraints of whiteness and racialisation. Thematic analysis of fifteen semi-structured interviews revealed the predominance of a conception of professionalism as ammunition and a protective resource (political, emotional, and rhetorical) that allows one to navigate the shifting sands of the debatability of racism. However, this professionalism is paradoxical since while it empowers spokespersons to play their role, it also contributes to standardising the discourse of anti-racism and establishing a hierarchy among the communication practices that characterise it.

Keywords: professionalism, spokesperson, racism, anti-racism, debatability of racism, critical phenomenology

Le racisme au Québec : de secret public à spectacle argumenté

Le racisme a longtemps constitué un « secret public » qu'il faut chuchoter ou taire, au risque d'être accusé de créer la discorde et de perturber l'unité nationale (Williams, 1998, p. 12). Au Québec, les mobilisations sociales anti-racistes cherchent à divulguer ce secret en mettant la lumière sur les injustices raciales et en imposant des débats publics autour du racisme systémique (Capitaine, 2023 ; Taher, 2023). Toutefois, parler et débattre davantage du racisme ne garantit pas sa reconnaissance comme un problème public à résoudre (Hall, 2019 ; Lentin, 2016 ; Taher, 2021 ; Titley 2019). Bien au contraire, les mouvements anti-racistes qui essaient de promouvoir une définition systémique du racisme – soit comme une force matérielle, parfois silencieuse (Davis, 2007), qui imprègne insidieusement les structures étatiques, la gouvernance néolibérale et les cultures organisationnelles (Bonilla-Silva, 1997) – se butent à de fortes résistances politiques qui se contentent de relayer une conception morale, psychologisante et individualisante du racisme.

Cette acception limitée du racisme et le déni de ses ramifications structurelles créent les conditions d'un débat médiatique incessant, une sorte de « spectacle argumenté permanent » (Juhem, 2022, p. 206), où les arguments tournent principalement autour de l'existence ou non du racisme, de sa définition, et des voix légitimes pour

en discuter (Lentin, 2016 ; Taher 2023). Titley (2019) qualifie ce phénomène de « débattabilité du racisme » (*debatability of racism*)², une caractéristique des sociétés post-raciales où le racisme est à la fois une source de fascination et l'objet d'un déni politique. La notion de débattabilité désigne ainsi l'excès de bruit et le bavardage médiatique – accentué par les environnements numériques – autour du racisme et de l'anti-racisme, le ton sensationnaliste et polémiste adopté pour couvrir les nouvelles autour de cet enjeu, de même que la remise en question incessante de la notion même de racisme, en questionnant son bien-fondé et en contestant son existence. Dans cet article, je m'intéresse aux expériences de ceux et celles qui vivent cette « attention [médiatique] réursive et répétitive » et doivent régulièrement s'y confronter et la naviguer (Titley, 2019, p. 8).³ Il s'agit des militant·es qui, munis·es du titre de porte-parole de leurs groupes, collectifs, communautés et organisations, investissent les espaces médiatiques traditionnels pour y mener une lutte pour la signification du racisme comme un problème systémique (Hall, 2019), et qui doivent donc « endurer et gérer [cette débattabilité] afin d'être en mesure de parler de racisme en public » (Titley, 2020, p. 2391).

Le prisme du porte-parolat est particulièrement intéressant pour étudier la débattabilité du racisme et pour comprendre comment elle se manifeste et est négociée dans les interactions quotidiennes avec les médias. En effet, le rôle de porte-parole est caractérisé par la médiation, la diplomatie, et l'affrontement (Hadj Belgacem, 2016). À travers sa position de représentation, le ou la porte-parole aurait un double pouvoir : « d'abord le pouvoir de donner du sens et de la visibilité à certaines relations sociales [notamment d'oppression ou de résistance], et le pouvoir de porter, énoncer et débattre de ces revendications » dans différentes arènes (Jenson et Mahon, 1993, p. 78). Ainsi, jouer le rôle de porte-parole, c'est par définition se situer au sein de relations agonistiques – soit des relations « marquées par la lutte et les épreuves ; une lutte ouverte qui forge et teste les alliances » (Benoit-Barné et Zoghalmi, 2018, p. 85). Toutefois, aux épreuves déjà constitutives du rôle de porte-parole, se conjuguent aussi les défis propres au racisme et à l'anti-racisme. Essed (2024) postule que survivre et faire face au racisme implique un processus d'apprentissage minimal :

ce savoir minimum comprend une connaissance du langage, des normes, des règles et coutumes. Il comprend également un savoir pratique relatif aux moyens et aux ressources qui rendent la vie possible (ou réussie) dans un environnement donné [...]. Ce savoir inclut, enfin, les attentes et les scripts relatifs aux situations quotidiennes. (p. 105)

2 *Debatability* peut aussi être traduit comme « discutabilité » (voir Taher, 2021) ou encore « contestabilité ». Je choisis toutefois l'expression « débattabilité du racisme » pour rester plus proche du terme proposé par Titley.

3 Toutes les traductions des citations de l'anglais vers le français sont celles de l'autrice.

Cet article a donc pour objectif d'étudier l'apprentissage de la lutte contre le racisme tel qu'il se déroule dans l'espace médiatique dans un contexte de débattabilité du racisme, et ainsi mieux comprendre comment cette débattabilité contribue à façonner la prise de parole publique et les pratiques militantes appropriées pour l'anti-racisme. Je m'intéresse aux militant·es qui font de la prise de parole contre le racisme une pratique routinière, régulière, répétée et rodée et qui, ce faisant, développent une connaissance intuitive et incarnée de la débattabilité du racisme et des stratégies pour la gérer et y survivre. Afin de saisir la complexité, les contradictions et les tensions constitutives de cet anti-racisme quotidien (Aquino, 2020), je mobilise le concept de professionnalisme théorisé en communication organisationnelle critique comme un mécanisme disciplinaire, et un ensemble de processus matériels, discursifs et réflexifs (Cheney et Ashcraft, 2007 ; Fournier, 1999 ; Noordegraaf, 2007). Le professionnalisme chez les porte-parole est souvent appréhendé comme l'acquisition d'un ensemble de techniques, de styles standardisés, et de stratégies discursives qui leur permettent de répondre aux pressions de « bien communiquer » (Millette, 2013, p. 124). Je souhaite toutefois examiner comment ce professionnalisme habiliterait (ou pas) les porte-parole à communiquer à propos du racisme, à naviguer sa débattabilité, et à gérer les contraintes communicationnelles de la blanchité et de la racialisation⁴. J'approche la racialisation à travers une perspective phénoménologique critique (Guenther, 2020), donc comme un phénomène processuel, relationnel et structurel à travers lequel une classification raciale est produite, légitimée et maintenue, et qui objectifie, déshumanise et désoriente la personne racialisée (Ahmed, 2022). La phénoménologie critique permet d'examiner la relation entre le sujet situé et les structures de pouvoir qui constituent le monde (Hill Collins, 2017), tout en partant du principe que ces structures « ne précèdent pas l'expérience, [...] [et qu']elles jouent plutôt un rôle constitutif pour façonner le sens et la manière de nos expériences » (Guenther, 2020, p. 12). L'analyse thématique phénoménologique (de Boer et Zeiler, 2024) de quinze entrevues semi-dirigées avec des porte-parole de l'anti-racisme au Québec a fait émerger une conception du professionnalisme comme un script organisationnel protecteur qui permettrait aux porte-parole de se mouvoir habilement dans le terrain miné de la débattabilité du racisme. Dans la discussion, je mets en lumière un paradoxe fondamental de cette conception du professionnalisme où l'on lutte contre le racisme tout en contribuant à standardiser le registre discursif de l'anti-racisme et à hiérarchiser les pratiques communicationnelles qui le caractérisent.

1. Racisme, anti-racisme et médias traditionnels au

4 Mon usage de la notion de blanchité ici va au-delà de la désignation d'une couleur de peau, et renvoie plutôt à une catégorie hétérogène et performative, constituée par des privilèges (qu'elle cherche à protéger ou préserver), des pratiques émotionnelles et affectives (Ahmed, 2012 ; DiAngelo, 2018), une idéologie « qui ne voit pas les couleurs (*color-blind*) » et/ou qui adhère au mythe de la société post-raciale (voir Eid, 2018). Ce dernier mythe sera examiné plus loin dans l'article.

Québec : couverture et attention

1.1. Une collaboration conflictuelle

Les médias traditionnels⁵ dépeignent rarement un portrait positif des mobilisations pour la justice sociale, surtout lorsque celles-ci adoptent un « répertoire » d'action (Tilly, 1993) qui n'est pas considéré comme légitime par les pouvoirs institutionnels (grèves, *sit-in*, campements, occupations de l'espace, démantèlements de statues et actions de vandalisme, actions d'obstruction et/ou de perturbation, etc.) (Aubin, 2018 ; McCurdy, 2012)⁶. Les analyses de la couverture médiatique canadienne et québécoise des mouvements sociaux anti-racistes et anti-colonialistes, *Idle No More* et *Black Lives Matter*, montrent qu'avant d'être célébrés, ces mouvements ont d'abord été dépeints comme des mouvements dangereux qui menacent la sécurité nationale du pays et perturbent la paix sociale (Chen, 2019 ; Crosby et Monaghan, 2016 ; Puplampu, 2023). Ces couvertures tendent aussi à normaliser et à effacer les violences subies par les personnes Noires aux mains des forces policières et à homogénéiser, à minimiser et à méconnaître les réalités des Premiers Peuples (ibid).

Malgré la couverture médiatique souvent désavantageuse qui leur est consacrée, la plupart des mouvements sociaux et collectifs militants pour la justice sociale (à l'exception de certains mouvements anarchistes), continuent à percevoir les médias comme des acteurs clés de « filtrage » et de « cadrage » des problèmes publics (Millette, 2013), et donc comme un terrain de lutte et d'« activisme médiatique » (McCurdy, 2012). Ainsi, leur lutte sur le terrain des médias est double : elle a d'abord pour objectif de se frayer un accès à l'espace médiatique, et, ensuite, d'y contester la narration et l'image négative préalablement dépeinte de leur mouvement (Neveu, 1999). Les médias sont perçus, d'une part, comme « un terrain à conquérir, susceptible d'amplifier le message et l'influence politique des mouvements sociaux » et, d'autre part, comme « un obstacle structurel agissant de manière à protéger les pouvoirs établis et, de manière générale, à maintenir le statu quo » (Millette, 2013, p. 86). Cette relation est d'ailleurs qualifiée par la littérature scientifique de « collaboration conflictuelle » (Millette, 2013, p. 86) ou d'« interdépendance complexe » (Neveu, 1999, p. 30), dans laquelle les mouvements sociaux et les médias sont des « adversaires-partenaires » et des « associés-rivaux » (Neveu, 1999, p. 29). Concevoir cette relation comme une collaboration conflictuelle est particulièrement saillant pour les porte-parole qui luttent contre le racisme dans un contexte de débattabilité du racisme, puisqu'en

5 J'utilise le terme « médias traditionnels » (*mainstream media*) de manière générique pour faire référence aux « médias publics et privés, détenus ou contrôlés par des entreprises [ou l'État], et qui sont accessibles au grand public par le biais de la radio, de la presse écrite, de la télévision et de l'internet, au sein d'un environnement médiatique donné » (McCurdy, 2012, p. 245).

6 Tout comme Hall (2017), je conçois les médias traditionnels comme des instruments de signification sociale et de fabrication du consensus qui vont, la plupart du temps, dans le sens des élites politiques.

même temps que les mouvements sociaux anti-racistes sont négativement dépeints, le sujet du racisme continue de saturer le débat public.

1.2. Débattabilité du racisme : bruit et confusion délibérés

Titley (2019) propose la notion de « débattabilité du racisme » pour faire sens de la manière dont le racisme est intégré au sein de l'écosystème et de l'économie médiatique (dans sa forme traditionnelle et numérique) de manière à se transformer en un sujet perpétuel de questionnement, et qui semble être à la fois « partout et nulle part » (p. 3). Il est vrai que la quête de sensationnalisme – avec l'excès de dramatisation, la prédominance du divertissement, du spectacle et de l'amusement – et la promotion de régimes attentionnels à la fois intenses et éphémères sont désormais caractéristiques des cultures médiatiques contemporaines et ne se limitent pas à un enjeu en particulier (Vérilhac, 2024). Toutefois, la « débattabilité du racisme » est « générée lorsque ces épisodes discursifs s'articulent à la confusion et à la polarisation autour de ce que constitue le racisme » (Titley, 2019, p. 9) et permettent de maintenir la confusion sur sa définition et l'indécision sur les solutions à adopter pour le combattre (Lentin, 2016). Par ailleurs, Titley (2019) ne propose pas la « débattabilité » comme un « concept définitif », mais plutôt comme une « orientation conjoncturelle » ; soit une manière de penser, dans un moment sociopolitique et historique donné, « le racisme *dans* les médias et le racisme *et* les médias » (p. 3). Ce moment sociopolitique et historique a été qualifié par Goldberg (2015) d'ère post-raciale, durant laquelle le racisme est essentiellement vu comme un problème ancien, marginal et qui se manifeste seulement à travers la violence physique. Dans cette ère post-raciale, la « race » est reléguée au rang d'une catégorie dépassée avec une faible portée analytique, tout en demeurant un phénomène social et politique omniprésent et constamment discuté sous des formes moralisatrices et sensationnalistes (Lentin, 2016). Le paradoxe qui résulte de cette situation est bien résumé par Georgiou (2020) : « plus le racisme est débattu », plus ses significations « sont détachées des systèmes de pouvoir et d'inégalité » qui sont pourtant centraux à sa compréhension (p. 2380). En d'autres termes, cette débattabilité fait en sorte que plus l'on parle de racisme, plus il devient un phénomène insaisissable, ambigu et confus.

Cette débattabilité s'observe aussi au Québec où se sont multipliées au courant des dernières années les controverses houleuses autour d'interprétations et analyses divergentes sur ce qui constitue ou pas une forme de racisme. Plusieurs de ces controverses sont nourries par des déclarations de ministres ou de personnalités politiques et médiatiques qui nient l'existence du racisme systémique, qui le considèrent comme une importation par des *wokes* de luttes propres aux États-Unis ou au Canada anglais, et qui soupçonnent et accusent la lutte contre le racisme d'être une « arme politique » pour s'attaquer à la nation québécoise (Radio-Canada, 2023). Ainsi, malgré la multiplication des études scientifiques et des rapports d'enquête qui y offrent une réponse limpide (Armony *et al.*, 2023 ; ENFFADA, 2019 ; CERP,

2019 ; Sylvestre *et al.*, 2023), la fameuse question « est-ce que le racisme systémique existe au Québec ? » ne semble pas avoir d'issue et est toujours laissée en suspens en attendant d'être réactivée au débat suivant.

La notion de débattabilité permet alors de rendre compte de la manière dont la « discussion [sur le racisme] est accueillie dans – et façonnée par – un terrain médiatique très particulier, caractérisé par une participation communicationnelle accrue [...] où “parler plus” est une quête socialement valorisée et économiquement priorisée (Van Dijk, 2013) » (Titley, 2019, p. 4). Titley (2020) précise d'ailleurs que cette débattabilité :

est bien plus qu'une confusion à propos de la signification du racisme, c'est un argument sur la façon dont le déni du racisme peut se produire non seulement à travers la mise sous silence, mais aussi par le bruit, non seulement à travers un manque d'attention au racisme, mais aussi par un excès de certains types d'attention. (p. 2391)

Se pose alors la question de comment est-ce possible de porter une parole anti-raciste au sein de cet écosystème médiatique qui dépend de la constante circulation et production d'opinions, et cherche constamment à capter l'attention en entretenant une confusion délibérée autour du racisme ? Comment est-ce que les militant·es contre le racisme, agissant comme des porte-parole, naviguent et gèrent cette débattabilité du racisme ?

Avant d'aller plus loin, je suggère d'examiner plus attentivement la notion de porte-parole au prisme du professionnalisme. En effet, en plus de renvoyer à une catégorie professionnelle et à une occupation (plus ou moins formalisée, selon les milieux), le professionnalisme est une notion porteuse d'une forte charge symbolique qui contribue à déterminer ce qu'est et doit être le porte-parolat et qui peut y être inclus ou en être exclu.

2. Le rôle de porte-parole : une fonction professionnelle et professionnalisée

Ce qui menace l'intellectuel aujourd'hui [...] c'est une attitude que je qualifierais de professionnalisme. Par professionnalisme j'entends [...] ne pas jouer les trouble-fête, ne pas s'écarter des paradigmes ou limites approuvés au préalable, faire de vous quelqu'un de commercialisable et, surtout, de présentable. (Saïd, 1996, p. 89)

Le « professionnalisme » est une notion floue et ambiguë mais porteuse d'une forte charge symbolique et culturelle, dont l'emploi s'étend bien au-delà du milieu du travail (Cheney et Ashcraft, 2007 ; Ganesh et McAllum, 2012 ; McAllum, 2018). Elle est également dotée d'« un puissant pouvoir rhétorique » dans la mesure où la qualification

de « professionnel » est un signe de reconnaissance et de valorisation sociale dans la plupart des contextes organisationnels, alors que le « non-professionnalisme », lui, délégitime et exclut (Cheney et Ashcraft, 2007, p. 58). La citation d'Edward Saïd ci-dessus montre néanmoins que le professionnalisme peut aussi être employé comme une critique, un terme péjoratif synonyme de docilité, de collaboration et de compromission sur ses valeurs. Le propos de Saïd est destiné aux intellectuel·les et souligne la dépolitisation et la commercialisation de leur pensée lorsque celle-ci se préoccupe trop de se conformer aux codes dits professionnels. Des critiques similaires sont adressées aux porte-parole des mouvements sociaux pour la justice sociale, de manière générale, et de la lutte contre le racisme, en particulier. Je procède à un survol de la littérature scientifique et militante sur le rôle de porte-parole avant de préciser comment il peut être conceptualisé à travers le prisme du professionnalisme.

2.1. L'institutionnalisation du porte-parolat et ses critiques

Des recherches aux croisements de la sociologie des mouvements sociaux, de la sociologie de l'espace public et des relations publiques montrent que trois processus peuvent mener au rôle de porte-parole. Premièrement, les porte-parole des groupes marginalisés accèdent souvent à ce rôle de manière *ad hoc* en s'autoproclamant comme tels ou en acceptant informellement cette responsabilité afin de rendre visibles les expériences de groupes marginalisés et minorisés (Juhem et Sedel, 2016). Deuxièmement, à la suite d'une « consécration journalistique » où « [d]ès lors qu'ils entrent dans le “carnet d'adresse” des rédactions, ces porte-parole peuvent être joints pour débattre du “problème social” du moment, inscrit sur l'agenda politique » (Sedel, 2016, p. 144). Et troisièmement, certain·es porte-parole arrivent à ce rôle après une élection ou une nomination formelle au sein d'un organisme ou d'un collectif. Dans ce dernier cas de figure, le ou la porte-parole désigne une fonction officielle (c'est le cas dans les partis politiques, syndicats, corporations, associations, etc.), où il s'agit d'une position occupée soit par la personne qui dirige l'organisation, soit par une personne déléguée/nommée par les membres ou par une instance décisionnelle (Troester, 1991).

Le rôle de porte-parole est souvent une source de plusieurs frictions et critiques au sein de plusieurs collectifs et organisations militantes. Tout d'abord, certains mouvements sociaux voient dans l'impératif de nomination des porte-parole un risque de personnification des luttes sociales, où « lutter contre le pouvoir et faire entendre sa voix » n'est plus l'affaire de tout le monde, mais plutôt le rôle d'une poignée de représentant·es qui agissent comme médiateur·rices entre leurs communautés et l'État (Shragge, 2006, p. 105). Ces critiques sont particulièrement fortes au sein de la littérature militante sur l'anti-racisme qui dénonce un « activisme de célébrité » élevant certains militant·es au statut de personnalités publiques (INCITE ! W.O.C.A.V., 2017 ; Oumma, 2018). Ensuite, en raison de son association à une dimension coopérative du militantisme qui valorise le dialogue, l'échange argumenté et la négociation, le rôle de porte-parole est perçu comme l'incarnation d'une forme pacifiée de protestation – qui

cherche à se légitimer aux yeux des autorités politiques et des médias (Aubin, 2018). Alors que nommer des porte-parole ne devrait constituer qu'une première étape dans une visée d'« escalade des moyens de pression » (Ganesh et Zoller, 2012, p. 72), pouvant mener à des tactiques de confrontation et de perturbation plus coûteuses et risquées (comme l'action directe), l'activité militante se limiterait souvent à cette première étape (Shragge, 2006). Le chercheur T'atsaot'ine Glen Coulthard (2018) constate d'ailleurs qu'en ce qui concerne les Premiers Peuples, les seules actions de protestation que les gouvernements (au niveau fédéral ou provincial) ou les médias traditionnels considèrent comme « légitimes » pour défendre leurs droits ancestraux sont les « négociations formelles – généralement entre des représentant·es “officiels” des Peuples Autochtones et les représentant·es de l'État – et qui peuvent lorsque nécessaire, s'accompagner de gestes de protestation pacifique avant tout symboliques qui adhèrent à la “primauté de la loi” » (p. 269). L'association du rôle de porte-parole à ces moments de collaboration avec les institutions politiques et médiatiques s'accompagne d'un soupçon constant de « trahison », de « confiscation », et de « détournement des protestations populaires » de la part des groupes et mouvements représentés (Giraud *et al.*, 2015, p. 7). Ce point soulève d'ailleurs la critique de carriérisme, soit de percevoir le porte-parolat comme un rôle qui prépare les personnes qui l'occupent à une carrière politique » et à des « opportunités de promotion et de reclassement » (Juhem, 2001, p. 132). Il permettrait l'acquisition de certaines habiletés communicationnelles et d'un capital militant pouvant être reconverti par la suite en un capital politique (Juhem, 2001). Ces vives critiques n'empêchent toutefois pas que le rôle de porte-parole continue à être considéré par plusieurs groupes militants comme la principale modalité de participation au débat public institutionnalisé. Comme le résume Juhem (2022), « le débat public n'est pas formé spontanément par les porte-paroles qui souhaitent y intervenir mais, au contraire, la nécessité d'entretenir des porte-parole découle de l'institutionnalisation d'un “débat public” comme modalité d'exercice du gouvernement » (p. 205).

2.2. Le professionnalisme paradoxal du porte-parolat engagé : une approche critique

Qu'ils soient officiels, *ad hoc*, ou consacrés par les médias, les porte-parole qui militent pour les groupes minorisés interviennent dans le débat public en portant un titre ayant une forte charge institutionnelle et professionnelle, sans que les critères de professionnalisme qui accompagnent cette fonction ne soient clairement définis⁷.

7 Je m'inspire de la distinction proposée par Ganesh et McAllum (2012) entre professionnalisation et professionnalisme. Selon le chercheur et la chercheuse en communication, la professionnalisation est une notion qui rend compte des transformations – à travers des processus de rationalisation, de bureaucratisation et de marchandisation de la vie sociale (voir McAllum, 2018) – qui opèrent au niveau organisationnel et structurel, tandis que le professionnalisme permet de saisir les identifications

En effet, la littérature montre que les critères de professionnalisme des porte-parole de mouvements sociaux sont paradoxaux (Millette, 2013). D'une part, on s'attend de ces porte-parole une maîtrise de « la langue professionnelle » (Bué, 2022, p. 354), du « savoir-faire oratoire », du « registre discursif de l'expertise » (Mazières-Vaysse, 2022, p. 289), et parfois même de la langue de bois (Oger, 2022). D'autre part, leur crédibilité et légitimité auprès des journalistes repose parfois davantage sur leur spontanéité, l'apparence d'authenticité (Sobieraj, 2010) et la maîtrise du « registre discursif et de la revendication » (Mazières-Vaysse, 2022, p. 288). Les travaux ancrés en communication organisationnelle critique permettent toutefois de complexifier notre compréhension du professionnalisme pour le concevoir comme un mécanisme disciplinaire néolibéral et racial et comme une pratique communicationnelle réflexive.

En tant que mécanisme disciplinaire de la gouvernementalité néolibérale, le professionnalisme contraint et régule les corps, les attitudes, les discours et la pensée, dans l'objectif d'amener un ordre et une uniformité à la conduite collective (Fournier, 1999 ; Noordegraaf, 2007). Il fonctionne également comme un cadre idéologique qui spécifie les conditions sous lesquelles le savoir doit être produit et appliqué et ainsi préserver un ordre social néolibéral normatif (Fournier, 1999). Le professionnalisme évoque un imaginaire puissant de statut social, d'identités, de comportements, de corporalités, et de réseaux relationnels ; il « exalte et régule la performance morale des individus qui s'identifient à une certaine catégorie de pratique » (Cheney et Ashcraft, 2007, p. 151). Dans la continuité de cette théorisation, une récente littérature critique de la race appréhende le professionnalisme comme une « construction raciale » qui reproduit la suprématie et le privilège blanc (Ashcraft, 2022 ; Ferguson et Dougherty, 2022 ; Valiavska et Meisenbach, 2023). Ces recherches ne critiquent pas seulement un double standard selon lequel le professionnalisme avantagerait les personnes blanches sur les autres ; la blanchité est plutôt considérée comme une caractéristique définitionnelle du professionnalisme (Ferguson et Dougherty, 2022 ; Goodridge, 2022). Les discours sur le professionnalisme feraient ainsi partie « d'un plus large processus où des idéaux hégémoniques, valeurs et normes de la blanchité sont privilégiés » (Ferguson et Dougherty, 2022, p. 6). Par conséquent, les tentatives de se conformer aux normes du professionnalisme sont appréhendées comme un processus de blanchiment qui exige, entre autres, la maîtrise du *code switching* – soit de « s'habiller, de réfléchir, d'agir, et de s'exprimer » d'une certaine manière (McCluney *et al.*, 2021, p. 2) et, à l'instar des professionnel·les Noir·es interviewé·es par Ferguson et Dougherty (2022), de se coiffer et d'adopter un ton de voix perçus comme ethniquement et racialement neutres, donc comme blancs. Ce professionnalisme racialisé opère également de manière à contraindre et à limiter l'expression des idées de l'anti-racisme ou des expériences de racisme (Nelson, 2015 ; Valiavska et Meisenbach, 2023). À titre d'exemple, dans le milieu universitaire aux États-Unis, les

professionnelles et les pratiques de représentation des porte-parole, qu'elles soient individuelles ou collectives (Ganesh et McAllum, 2012).

scripts du civisme, de la politesse et de la collégialité – essentiels pour la performance d’un professionnalisme universitaire – contribueraient à entretenir le silence autour du racisme et la non remise en question de la blanchité : « la civilité académique [...] [est] la pratique communicative du professionnalisme blanc qui relie et soutient l’université néolibérale et l’université blanche » (Ashcraft, 2022, p. 65).

Cela étant dit, le pouvoir disciplinaire néolibéral et racial du professionnalisme n’est pas totalisant ni absolu : il s’agit d’un processus qui peut être contesté et redéfini (Barbour *et al.*, 2020). Cheney et Ashcraft (2007) considèrent ainsi le professionnalisme comme « un ensemble de processus matériels et discursifs à travers lequel les relations et les identités sociales sont (re)produites, consolidées et renégociées » (p. 153). Par conséquent, le discours sur le professionnalisme, tout comme il contraint et contrôle, « ouvre [...] de nouvelles possibilités pour résister, subvertir et contester le sens du professionnalisme » (Fournier, 1999, p. 302). Cette conceptualisation du professionnalisme ne limite donc pas celui-ci à un ensemble de critères prescriptifs ou de codes préétablis qui permettent à une personne d’être porte-parole, et régulent les conditions de son apparence dans les espaces de pouvoir (notamment médiatiques) (Ganesh et McAllum, 2012 ; Millette 2013) ; elle permet aussi de l’appréhender comme une pratique communicationnelle réflexive (Noordegraaf, 2007) mise en acte par les militant·es porte-parole afin de se légitimer, négocier leur accès au débat public, contourner ou se conformer aux « règles de l’énonciation publique » et aux « contraintes des rôles qui leur sont assignés » (Juhem, 2022, p. 113). Par conséquent, je n’appréhende pas le professionnalisme comme nécessairement inadéquat ou néfaste pour l’engagement militant des porte-parole de l’anti-racisme (McAllum, 2018), mais plutôt comme un processus foncièrement paradoxal (Ferguson et Dougherty, 2022 ; Millette, 2013).

Cette conceptualisation du professionnalisme me conduit à affiner mes précédentes questions et à demander : dans un contexte de débattabilité où la question raciale agit à la fois comme condition et comme limite à leurs interventions médiatiques, comment les militant·es de la lutte contre le racisme donnent-ils du sens à leur fonction professionnelle et professionnalisée de porte-parole ? Comment ces militant·es conçoivent et performent-ils le professionnalisme paradoxal dans le cadre de leurs tentatives de naviguer la débattabilité du racisme ?

3. Une phénoménologie qualitative critique par entretien semi-dirigé

Il est d’abord important de clarifier que par « expérience » je ne réfère pas à un état « original » qui reflète fidèlement ce qui a été vécu ; « de telles expériences “originales” ne sont pas accessibles parce que les expériences ne sont pas figées dans le temps, mais toujours déjà transformées à l’intérieur et par l’expression de cette expérience à soi-même et aux autres » (de Boer et Zeiler, 2024, p. 8). L’entretien phénoménologique

semi-dirigé que j’ai adopté dans cette recherche avait pour objectif de créer une relation de réciprocité qui rend possible une co-construction de sens et une mise en mots de cette expérience, et – ce faisant – forcément la transformer. Les entretiens n’avaient donc pas pour visée de recueillir une expérience commune et uniforme ; le résultat de plusieurs entretiens est forcément multivocal, d’autant plus lorsqu’il s’agit « d’expériences situées aux marges des discours hégémoniques » (Frosh, 2007, p. 637). Néanmoins, je soutiens que l’examen d’une pluralité d’expériences de vivre le racisme et l’anti-racisme, sans être exhaustif, permet de révéler, depuis l’intérieur, la complexité de l’architecture de la débattabilité du racisme au Québec, son fonctionnement et certaines des pratiques communicationnelles adoptées pour l’appréhender.

3.1. Profils des porte-parole et déroulement des entretiens

J’ai mené quinze entretiens, entre l’hiver 2020 et l’été 2022, avec des militant·es qui occupent ou ont déjà joué le rôle de porte-parole pour un organisme, une coalition ou un collectif militant qui lutte contre le racisme au Québec⁸. Ces entrevues ont duré en moyenne 90 minutes (variant entre 60 et 150 minutes) et ont pris la forme d’une « conversation guidée » avec les participant·es (Blee et Taylor, 2002, p. 92). J’ai procédé à une « sélection ciblée » de dix femmes et cinq hommes qui ont une longue expérience dans la lutte contre le racisme, tout en essayant de diversifier les causes anti-racistes défendues et les villes au sein desquelles ils et elles militent (Blee et McDowell, 2023, p. 2). D’ailleurs, en plus de s’engager contre le racisme, les porte-parole interviewé·es proviennent de différents univers politiques, avec divers ancrages militants enchevêtrés : Autochtone⁹, milieu communautaire, anticapitaliste, syndicaliste, anarchiste, étudiant et féministe. Au moment de l’entrevue, la majorité des personnes interviewées occupaient un emploi stable et avaient différentes fonctions professionnelles en parallèle à leur engagement militant : avocat·es, ingénieur·es, entrepreneur·es, journalistes indépendant·es, employé·es au sein du milieu syndical, milieu universitaire, milieu communautaire, milieu de la finance, et au sein de la

8 Le manque de disponibilité de plusieurs porte-parole, en raison de la crise sanitaire du Covid-19 et l’accentuation des débats sur le racisme, a constitué une forte contrainte de recrutement. Soucieuse de ne pas contribuer à la surcharge de plusieurs militant·es (particulièrement qui portent les revendications des Premiers Peuples), je n’ai pas relancé les invitations à participation qui n’ont pas obtenu de réponse. Tenant compte des restrictions sanitaires en vigueur au moment de chaque entrevue, treize se sont déroulées en personne et deux par visioconférence.

9 Je souhaite souligner que la question du professionnalisme, de la débattabilité du racisme et l’institutionnalisation du rôle de porte-parole des Premiers Peuples sur l’Île de la Tortue, et au Canada et au Québec spécifiquement, mériterait une attention particulière qui dépasse la portée théorique et empirique de cet article. Effectivement, la question autochtone devrait être examinée dans sa spécificité, au prisme du colonialisme de peuplement et des stratégies discursives du déni du racisme qui lui sont propres (voir Coulthard, 2018 ; Renaud et Salée, 2023).

fonction publique provinciale ou municipale. Du point de vue de l'identification culturelle et/ou racialisée, une personne s'identifie à une Première Nation, cinq se définissent comme Noires, cinq comme Arabes (certaines sont musulmanes d'autres sont racialisées comme telles), trois se définissent comme Latines, une est d'origine indienne, une d'origine chinoise et, enfin, une est d'ascendance canadienne-française¹⁰.

Chercher à interviewer des militant-es anti-racistes dans un contexte médiatique et politique qui carbure aux controverses n'est pas sans difficultés : non seulement il s'agit de personnes très occupées, mais la thématique de l'entretien peut en elle-même déclencher de la méfiance. Ma démarche de recrutement a néanmoins été facilitée – et même rendue possible – par à un positionnement situé de chercheuse-militante impliquée dans la lutte contre le racisme au Québec, concernée par celle-ci et engagée pour son succès (Haraway, 1988). Ma connaissance du milieu communautaire féministe et anti-raciste québécois, pour y avoir œuvré et baigné dans ses réseaux, a fait des entretiens semi-dirigés un espace de confiance (parfois de confidences), de réciprocité et une conversation critique sur le mouvement et les pratiques de représentation qui s'y déroulent.

3.2. Analyse des données

Les données analysées sont composées des retranscriptions exhaustives des entrevues, d'enregistrements audio, ainsi que de mes notes prises pendant et après les entrevues, et durant le codage. J'ai suivi les quatre étapes de l'analyse thématique de l'entretien phénoménologique décrites par de Boer et Zeiler (2024) : 1) le codage, 2) l'interprétation, 3) l'analyse critique, et 4) la sélection des citations pertinentes pour illustrer les codes/thèmes. Il faut toutefois noter que bien qu'elles soient décrites séparément, ces étapes n'ont pas été suivies de manière chronologique et ordonnée. Tout comme l'ensemble de ma démarche méthodologique, l'analyse a été marquée par des allers-retours et la superposition de différentes étapes de la recherche, des entretiens à l'analyse (Meunier *et al.*, 2013). Effectivement, j'ai adopté une démarche de recherche inductive où les entretiens et les thématiques qui en ont émergé ont guidé la théorisation. Par conséquent, dans le guide d'entretien initial, la relation aux médias n'avait pas une place prépondérante, puisqu'il s'agissait pour moi d'un espace parmi d'autres dans lequel se performe le rôle de porte-parole. Adoptant une approche inspirée de la théorisation ancrée, j'ai ajusté au fur et à mesure le guide d'entretien afin qu'il tienne compte des nouvelles compréhensions de l'expérience du porte-parolat de l'anti-racisme (Charmaz, 2016). Au fil des entretiens, j'ai davantage exploré comment la débattabilité se matérialise dans l'expérience – à travers une description du contexte des interventions médiatiques des porte-parole, leur relation aux journalistes, les

10 Je demeure volontairement sommaire dans ma description des profils pour assurer l'anonymat des personnes interviewées qui, en raison de leur visibilité – actuelle ou passée – sur la scène politique et médiatique québécoise pourraient être reconnaissables.

questions qui leur sont posées et les réponses qu'ils et elles y offrent, leurs routines de préparation pour leurs interventions, les difficultés qu'ils et elles rencontrent et les stratégies qu'ils ou elles essaient de mettre en place pour consolider leur légitimité et leur crédibilité, comment ils et elles gèrent les après-coups des entretiens difficiles, et quelles empreintes ces expériences laissent-elles.

Après la retranscription des entretiens, j'ai d'abord procédé au codage de l'ensemble des données avant de fusionner les codes qui partagent une certaine similarité, afin de former des sous-thèmes et des thèmes. Dans le cadre de ce travail de fusion, j'ai été attentive aux récurrences et aux régularités qui se dégagent des données, ainsi qu'aux expériences qui semblent se distinguer des autres, et qui, par leur différence, contribuent aussi à donner du sens aux premières (de Boer et Zeiler, 2024, p. 17). La deuxième étape d'analyse implique de retourner à la littérature phénoménologique dans l'objectif de la croiser avec les codes identifiés et essayer de leur donner du sens (de Boer et Zeiler, 2024, p. 17). J'ai mis l'accent sur la littérature qui examine l'expérience paradoxale du professionnalisme racialisé (donc située au croisement du professionnalisme et de la racialisation) (Ashcraft, 2022 ; Ferguson et Dougherty, 2022) et qui analyse l'expérience de parler de racisme, ou d'éviter de le nommer dans les espaces qui préservent la blancheur (Ahmed, 2012 ; Nelson, 2015). Avec cette littérature phénoménologique à l'esprit, je suis retournée à mes données avec pour objectif de produire des « thèmes ayant une forte densité phénoménologique (*phenomenological heavy themes*) » (de Boer et Zeiler, 2024, p. 18), soit des thèmes qui renvoient directement au sens de l'expérience d'être un·e porte-parole qui interagit avec les médias traditionnels et à la manière dont le professionnalisme (et ses injonctions) et la débattabilité (et ses conditions) se manifestent dans – et façonnent – cette expérience. Cela dit, la perspective phénoménologique critique exige aussi que j'aie au-delà d'une simple description de l'expérience pour essayer de comprendre « comment les postulats et les normes socioculturelles dominantes, dans un contexte socioculturel particulier, peuvent contribuer à façonner la perception et l'expérience » (de Boer et Zeiler, 2024, p. 3). C'est donc aussi à cette étape que j'ai pris soin de faire émerger les structures et relations sociales qui me semblent façonner les expériences des porte-paroles (Guenther, 2020). Comme les participant·es à la recherche s'inscrivent dans une pensée politique anti-raciste de gauche, plusieurs étaient déjà réflexif·ves vis-à-vis de leurs pratiques de représentation, et conscient·es de la manière dont celles-ci sont façonnées par de nombreux privilèges, particulièrement celui de la classe sociale¹¹. Une fois mes thèmes identifiés et leur dimension phénoménologique explicitée, je suis à nouveau retournée aux données afin de sélectionner les citations qui en permettent une analyse plus riche et élaborée.

¹¹ La dimension genrée du rôle de porte-parole a également émergé mais de manière plus marginale. Elle a surtout été évidente lors d'un entretien avec une militante qui jouait le rôle de co-porte-parole avec un camarade masculin. Cette dimension genrée mériterait donc d'être davantage investiguée à travers d'autres entretiens ciblés.

Mon analyse a fait émerger une conception dominante du professionnalisme, soit le professionnalisme comme une munition qui permet de gérer, avec plus ou moins de succès, les processus de racialisation dans les rencontres avec les journalistes et les sables mouvants – ou le terrain miné – de la débattabilité du racisme.

4. Le professionnalisme comme munition : naviguer de manière habile le terrain miné de la débattabilité du racisme

L'expérience de parler de racisme dans les médias et d'y performer un professionnalisme de porte-parole n'est pas uniforme chez les militant·es et varie, notamment, selon le moment politique et l'attention inégale que reçoivent différents débats et enjeux de racisme au Québec (Hayat *et al.*, 2022). Tandis que certain·es porte-parole se retrouvent, du jour au lendemain, au cœur d'une controverse ou d'un soudain intérêt médiatique pour leur cause, d'autres doivent se battre pour sortir de l'invisibilité et pousser les médias à s'intéresser à leur mouvement, à leur collectif ou à leur organisation anti-raciste. Ce point est résumé par Virginie (porte-parole d'une organisation qui lutte pour les droits humains) qui soulève deux éléments qui peuvent faciliter le travail de porte-parole de l'anti-racisme. D'une part, défendre une cause qui peut activer ce qu'elle décrit comme « la position du sauveur blanc »¹². Dans son cas, c'était la lutte pour les droits des femmes immigrantes qui font du travail domestique, « il y avait plusieurs reportages un peu sirupeux sur les femmes exploitées, sans famille au Québec... lorsque je parlais, les gens n'étaient pas hostiles, ce n'est pas comme parler d'islamophobie, par exemple ». D'autre part, représenter une organisation bien établie et reconnue : « j'ai deux fois été porte-parole d'organisations reconnues, ancrées, à majorité blanche, [...] ce qui est à mon avis complètement facilitant ».

Dans l'analyse ci-dessous, je mets la focale sur les stratégies mises en place par les porte-parole qui n'interviennent pas dans un contexte facilitant. Ces stratégies qui sont souvent imbriquées et enchevêtrées illustrent, d'une part, comment les porte-parole négocient les codes du professionnalisme et le mobilisent pour se protéger, et d'autre part, comment la débattabilité du racisme, qui rend possible la consécration médiatique des porte-parole, peut fonctionner aussi de manière à fragiliser la même expertise qu'elle prétend leur accorder.

12 C'est un terme qui qualifie la posture adoptée par « des personnes bénéficiant de privilèges occidentaux qui estiment qu'elles ont le devoir moral de sauver les personnes non blanches de leur prétendue infériorité et impuissance » (Praxis, 2024).

4.1. Résister à l'homogénéisation : « Tomber trop dans ce rôle que les médias veulent me donner pourrait être un piège »

Les conséquences du racisme sont en partie gérées comme une question d'image de soi, en essayant de ne pas correspondre à un stéréotype. (Ahmed, 2012, p. 160)

Neveu (1999) postule qu'au sein de la lutte inégale entre les mouvements sociaux et les médias, « l'arme la plus efficace des journalistes [...] reste la capacité d'enfermer les groupes, spécialement les moins riches en ressources, dans des stéréotypes sociaux dévalorisants dont la subversion est particulièrement difficile » (p. 44). À travers leurs interventions médiatiques, les porte-parole de l'anti-racisme ont justement pour mission d'aller à contre-courant de ces stéréotypes, de les contester et de les subvertir. Toutefois, il arrive que le titre même de porte-parole leur soit assigné de manière à fragiliser cet objectif. En effet, plusieurs constatent que l'assignation du titre de porte-parole, qui résulte souvent de la consécration médiatique dont ils et elles bénéficient, ne désigne pas une expertise ou une compétence particulière, autre que celle d'être une minorité. Ainsi, Isabelle (militante pour les droits autochtones) déplore être fréquemment sollicitée parce que son appartenance à une Nation Autochtone est considérée comme une expertise suffisante pour se prononcer sur tous les enjeux concernant les Premiers Peuples :

On restait toutes dans la liste des numéros de téléphone des médias... moi à certains moments je ne suis pas vraiment à l'aise de parler de la protection de la jeunesse en milieu autochtone. Ce n'est aucunement mon expertise. Donc c'est comme si les journalistes considéraient tous les sujets autochtones comme étant la même chose [...] Y'avait encore cette idée que les sujets autochtones et les Peuples Autochtones c'est comme un groupe monolithique.

La jeune femme fait ainsi le choix de refuser plusieurs entretiens ou de référer d'autres militant·es Autochtones qui sont mieux placé·es pour discuter de la thématique. Bachir (porte-parole contre l'islamophobie) raconte aussi qu'il est souvent présenté comme le porte-parole de la communauté musulmane de sa ville :

Ils font exprès pour vous amener à être porte-parole de la communauté et ils te présentent parfois comme le porte-parole de la communauté musulmane. Et moi, durant l'entrevue, pour ne pas les insulter, j'essaie à des moments de dire "je représente [seulement] l'organisme [nom anonymisé]".

Ce titre qui lui est régulièrement accordé provoque de nombreuses critiques de la part des musulman·es de sa ville qui lui reprochent de prétendre les représenter et parler en leur nom. Cette homogénéisation est loin de se limiter à l'assignation du titre de porte-parole, mais s'étend également au rôle qu'on s'attend à ce que les porte-paroles jouent

à travers cette assignation. Par exemple, Imany essaye de se présenter comme une porte-parole sur les enjeux d'islamophobie et considère important d'incarner l'image d'une femme musulmane qui porte un foulard dans les espaces où celles-ci ont peu d'accès :

Il y a certaines places où je cherche à être invitée et je m'assure d'y aller pour passer mon message, parce que ce n'est pas seulement ce que je dis, mais aussi ma présence qui est visuellement symbolique. Être porte-parole c'est la symbolique de mon corps dans certains endroits.

Toutefois, Imany explique aussi que cette apparition symbolique, et cette tentative d'utiliser l'homogénéisation des femmes musulmanes à son avantage et pour servir sa cause, ne se fait pas sans difficultés. Elle doit effectivement résister aux tentatives de la présenter non pas comme une experte et comme une analyste de l'islamophobie, mais plutôt comme une témoin expérientielle de celle-ci :

Je me positionne comme quelqu'un qui fournit une analyse sur ces questions et je le fais en partie pour échapper au rôle de victime. Disons que je suis invitée par un média et que je participe à un panel...hum... Je veux être là pour fournir une analyse et non pas pour dire que X, Y, Z, m'est arrivé. [...] J'ai réussi à le faire jusqu'à présent... mais c'est difficile, ce n'est pas facile... [...] Je pense que [...] tomber trop dans ce rôle, que les médias veulent me donner, que je parle au nom des femmes musulmanes, pourrait aussi être un piège, tu sais ? C'est très restrictif.

Un écart se creuse entre la posture d'expertise détachée qu'Imany veut se donner et le registre du témoignage que lui demandent les médias. Alors qu'elle tente une montée en généralité, elle est ramenée à sa propre expérience et à sa singularité. En refusant d'agir comme « témoin » et en se présentant plutôt comme une analyste, Imany essaye d'utiliser l'espace créé par le processus de consécration médiatique afin de rendre visible son corps de femme Noire musulmane portant un foulard et de se donner une posture d'expertise détachée, qui contribuerait, à son avis, à bousculer les stéréotypes raciaux sur les femmes musulmanes. Or, elle se confronte à une attente médiatique « d'authenticité » où elle doit performer un rôle qu'elle essaie justement d'éviter. Cette authenticité attendue par les journalistes est « une représentation idéalisée de la réalité » et un ensemble d'attentes concernant l'expérience d'un groupe et sa manière de s'exprimer (Sobieraj, 2010, p. 520). Toutefois, lorsqu'il est question d'un groupe minorisé et racialisé, l'attente d'authenticité peut forcer un mimétisme racial coercitif, où l'on demande des minorités qu'elles reproduisent les stéréotypes raciaux qui pèsent sur elles (Chow, 2002). Par conséquent, les efforts de la porte-parole de performer ce qu'elle considère être une expertise professionnelle sont dans une lutte constante avec – et peuvent être annulés par – l'attente de performer une supposée authenticité homogénéisante.

4.2. **Stratégiser et anticiper les pièges : « Ils vous identifient pour un sujet, mais dans leur tête, ils veulent vous mener sur un autre et voir comment vous allez réagir »**

La plupart des porte-parole expliquent être conscient·es que la visibilité et l'intérêt parfois soudains que les médias traditionnels leur accordent peuvent être perdus de manière tout aussi inattendue ou rapidement se transformer en une attention négative. Cela peut se produire à la suite d'une erreur factuelle, ou être le résultat d'une mauvaise interprétation d'un propos, comme l'explique Hicham : « il suffit d'une phrase qui est mal interprétée, bein t'es exclu du débat. Il n'y a plus de débat. C'est facile. Tu n'as pas le droit à une erreur ». Ces « erreurs » sont toutefois difficiles à éviter dans un contexte médiatique d'enchaînement des controverses sur le racisme, et où les porte-parole risquent aussi à tout moment de déclencher par inadvertance une controverse. Dans ce contexte, le professionnalisme et la démonstration d'une expertise, vont bien au-delà de la « seule qualité rhétorique » et doivent être adaptés « aux contraintes d'énonciation objectives attachées » au rôle de porte-parole, à l'asymétrie du débat public et, plus particulièrement à la place désavantageuse qui leur est assignée au sein de ce débat public (Juhem, 2022, p. 114). Par ailleurs, plusieurs porte-parole interviewé·es sont convaincu·es que les journalistes ont pour intention cachée de provoquer ces controverses. Simon (militant d'ascendance canadienne-française contre le racisme) explique : « souvent, les journalistes, leur objectif n'est pas de nous aider à livrer notre message, [mais plutôt] d'essayer de trouver des contradictions, essayer de mettre en relief les scandales ou trouver un scoop ». Dans ce contexte, le ou la porte-parole ne peut pas se permettre de simplement répéter ou délivrer un message, il faut, aussi « avoir une bonne lecture politique, il ne faut pas seulement livrer nos cassettes, la rouler dessus, mais être capable de comprendre tous les enjeux sous-jacents ». Cette lecture politique se manifeste, pour Maha, par une analyse adéquate de la situation, « savoir reconnaître les situations conflictuelles où les journalistes veulent t'emmener » afin de les déjouer. Bachir va dans le même sens et explique qu'afin d'éviter de tomber dans les pièges qui lui sont tendus, le ou la porte-parole doit « être capable [...] de cadrer le sujet et de ne pas en sortir. [...] Les médias sont méchants. Ils vous identifient pour un sujet, mais dans leur tête, ils veulent vous mener sur un autre et voir comment vous allez réagir ». Selon Hicham, « ne pas sortir du cadre de l'entrevue » n'est pas suffisant ; il faut aussi être capable de « ne pas se laisser enfermer dans un sujet et pouvoir le prendre pour l'emmener là où on pense qu'il peut aller » :

Le rapport de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse [CDPDJ, sur les discriminations à l'embauche] qui sort et qui montre que si tu t'appelles Ahmed bein t'as 60 % moins de chances d'être appelé à une entrevue, concrètement y'a aucun moyen que ça perce les médias. Il n'y a aucun appétit, il n'y a rien... Par contre, euh une cérémonie dans une mosquée quelque part dans le monde qui disent à des filles « Bravo vous mettez le voile à 12 ans », bein ça ça va être partout. Là tu fais quoi avec ça ? Tu n'as pas le choix... tu n'as pas le choix.

On n'est pas assez forts [pour imposer le sujet de débat], on aimerait bien avoir le luxe de dire « bein nous, on va décider ».

Hicham ne refuse ainsi aucune entrevue, peu importe le sujet pour lequel on l'invite, et saisit chaque temps d'antenne qui lui est accordé pour dénoncer le racisme. La situation décrite par Hicham exemplifie bien les situations d'entrevues délicates auxquelles semblent faire face certains porte-parole lors des entrevues médiatiques. Il poursuit plus loin que devenir porte-parole contre le racisme – et plus particulièrement dans son cas, contre l'islamophobie – exige plus qu'une simple connaissance de la langue ; il faut en avoir une maîtrise supérieure et la manier avec une certaine « gymnastique » afin d'éviter de dire certains mots et qu'on « ne puisse pas te mettre des mots dans la bouche ». Les porte-parole semblent alors comprendre leur rôle comme celui d'un tacticien ou d'une stratégie qui a une connaissance fine des logiques médiatiques, qui est constamment dans un état d'alerte et est capable de naviguer au sein du terrain précaire et parsemé d'embûches dans lequel il ou elle se trouve. Pour approfondir les nuances de cette dimension stratégique quasi guerrière – et des logiques de la débattabilité auxquelles elle résiste – les deux prochaines sections analysent, respectivement, deux situations racontées par Maha, porte-parole contre l'islamophobie, et qui font écho à d'autres récits des porte-parole.

4.3. Ne pas céder aux mise en scène conflictuelles : « On les prend, on les met ensemble dans un stage, dans un studio, et on dit "ok chicanez-vous", et les Québécois regardent »

La première situation survient lorsque les journalistes essayent de confronter la parole de Maha à celle d'individus controversés, unanimement dénoncés et décrédibilisés, mais à qui les journalistes continuent de tendre le micro : « tu apprends à avoir un sixième sens des controverses. Tsé tu le vois arriver le journaliste qui essaie de te dire “ ouais... mais est-ce que vous êtes d'accord avec ce que l'imam X vient de dire ? ” Tu comprends ? Et là tu la vois arriver la controverse ». En tant que porte-parole de la lutte contre l'islamophobie, Maha est placée dans une position où elle est sommée d'entrer en dialogue – via les médias – avec ces individus qui ne tirent « leur statut de porte-parole [que] de la cooptation par les médias et de leur capacité à interpréter le rôle de provocateur qui leur est dévolu plus que de l'aval d'une base militante » (Neveu, 1999, p. 26). Ce profil s'insère bien dans l'économie du débat public sur le racisme et l'anti-racisme parce qu'il le nourrit à coup de déclarations choquantes et contribue à sa polarisation :

« X [le nom d'un imam controversé] n'est pas un porte-parole et y'a que les médias, à date y'a que les médias qui le considèrent comme un porte-parole ». J'ai dû dire ça à des médias. Bien sûr ce n'est pas le genre de réponses qu'ils attendent

parce qu'ils s'attendent à ce que tu dises « ouais ouais » ou « non non » et c'est à partir de là que ça dégénère.

D'ailleurs, Maha voit dans cette mise en confrontation une dynamique sexiste et paternaliste où une femme musulmane portant un foulard, déléguée par d'autres femmes musulmanes pour porter leurs voix, est sommée de répondre publiquement à l'opinion d'un homme musulman sur son foulard. Cette opinion est considérée comme ayant le même poids que l'expérience de ces femmes et leurs savoirs sur leur foi, leurs corps et leurs foulards (voire davantage, puisque cet homme est présenté comme un imam). Cette mise en opposition a pour conséquence de décrédibiliser la parole de ces femmes et de légitimer les lois sur la laïcité contre lesquelles elles se battent.

Hajar souligne que le scénario de la confrontation de deux porte-parole de groupes minorisés est omniprésent dans les débats autour des foulards des musulmanes. Elle donne l'exemple d'un autre format de confrontation médiatique fréquent, celui d'inviter « une femme arabe musulmane, je ne sais pas de l'Afrique du Nord, et une femme arabe non musulmane [aussi] de l'Afrique du Nord, on les prend, on les met ensemble dans un stage, dans un studio, et on dit “ ok chicanez-vous ”, et les Québécois regardent ». Cette formule s'inscrit parfaitement dans la logique sensationnaliste de la débattabilité du racisme : elle contribue à dramatiser le sujet du racisme, au bénéfice du regard voyeuriste de l'audience – et du journaliste (Vérilhac, 2024). La mise en scène de confronter des groupes minoritaires – en l'occurrence une femme musulmane par une autre femme de la même culture ou origine, mais non musulmane (ou anciennement musulmane), a pour fonction non seulement de neutraliser l'argument du racisme ou de l'islamophobie, mais aussi de provoquer des émotions fortes d'un côté comme de l'autre. Elle n'est donc pas idéale pour maintenir une attitude « professionnelle » : elle pousse les femmes à s'énervier, à hausser le ton et à briser les normes de cordialité du débat public médiatisé. Se laisser aller à cette formule serait doublement risqué pour les porte-parole de l'anti-racisme, d'autant plus si elles sont Arabes, Musulmanes ou Noires. Les militant·es sont alors d'accord pour apprendre à « canaliser » et à « discipliner » leurs émotions, parce qu'être porte-parole :

ça prend un certain training et une certaine attitude zen [...] Ça prend le calme, ça prend le professionnalisme, ça prend de pouvoir partager ton idée ou ta vision de manière professionnelle et c'est important de garder cela en tête, parce que le problème avec les médias et surtout les médias francophones, ils cherchent l'opposé (Hajar).

Par conséquent, performer le professionnalisme signifie ici d'essayer d'« adoucir son apparence pour ne pas paraître “ agressive ” parce qu'on vous considère déjà comme telle avant même que vous n'apparaissiez » (Ahmed, 2012, p. 160). Hajar soulève toutefois que le scénario confrontationnel cherche à provoquer le contraire de ce qui est habituellement exigé d'elle, ou ce qu'elle considère être le rôle de porte-parole.

La mise en scène dans laquelle s'inscrit son intervention va ainsi à contre-courant des « politiques corporelles et discursives » qu'elle tente de s'imposer (ibid.). Tout comme l'affirme Ahmed (2012), « [l]a rencontre avec le racisme est [...] un travail intime qui consiste à contrer l'idée qu'ils se font de toi » (ibid.). Or, dans ce contexte, le travail de porte-parole contre le racisme peut parfois ressembler à un travail intime de contrer les tentatives de te faire conformer à l'idée qu'on se fait de toi. Effectivement, dans un contexte de débattabilité, où les porte-parole ont l'impression d'être provoqué·es et qu'on cherche à les déstabiliser et à reproduire les schémas raciaux d'affectabilité et d'émotivité, l'attitude professionnelle consistant à refouler et à cacher les émotions ne serait pas forcément une forme de concession sur leurs valeurs et principes anti-racistes, elle leur permet plutôt de contrôler leur apparence et de se protéger durant l'interaction (Yao, 2021). L'adoption des codes du professionnalisme jouerait alors le rôle d'une armure émotionnelle qui justifie l'emploi d'un lexique expert et d'une tonalité détachée.

4.4. Déjouer et éviter les fausses questions : « "Penses-tu que les Québécois sont racistes ?", c'est comme tout le temps la même question... il n'y a pas de réponse à cette question-là »

La deuxième situation conflictuelle dont fait part Maha survient lorsqu'on lui pose la question « Penses-tu que les Québécois sont racistes ? ». Elle affirme que cette question est omniprésente dans les entretiens qu'elle accorde « c'est mon classique [...] c'est comme tout le temps la même question. Et [...] c'est une fausse question... il n'y a pas de réponse à cette question-là... ». Maha explique qu'elle a alors le choix entre deux réponses impossibles : un « non » qui afficherait une posture rassurante pour la majorité québécoise blanche sur son non-racisme, ou un « oui » qui va, dans ses mots, « la démolir » et lui bloquer définitivement l'accès aux tribunes médiatiques. Ce « oui » n'est d'ailleurs même pas souhaitable, puisqu'il renforce la perception du racisme comme un enjeu moral, détournant ainsi le débat des mécanismes structurants du racisme et de ses effets sur les personnes racisées (Lentin, 2016). Cela rejoint d'ailleurs le constat d'Armony (2020) sur la manière dont « ces polémiques sur le nom du problème [du racisme] renvoient, en dernière instance, à l'assignation de culpabilité » (p. 13). Ainsi, la porte-parole qui répondrait « oui » à cette question, sera pointée du doigt comme une personne qui a porté atteinte à l'intégrité morale des Québécois·es en les considérant comme coupables de racisme. La gravité de ce crime est accentuée par sa contradiction avec – et donc son opposition à – un mythe fondateur de la nation québécoise, celui de l'innocence raciale (Giroux, 2020; Renaud et Salée, 2023). Ainsi, pour que les expériences des minorités racialisées soient un tant soit peu crédibles, il faut d'abord, qu'elles confortent ce mythe en soulignant la générosité de leurs hôtes (Mahrouse, 2018) et qu'elles ne contestent pas les récits sur

l'ouverture et la tolérance du Québec qui reposent sur le déni du colonialisme et du racisme, passé et en cours (Giroux, 2020; Renaud et Salée, 2023).

Un mythe politique est un ensemble de récits qui représente les compréhensions, réelles ou imaginées, qu'une société a d'elle-même et de sa relation au monde (Elliott, 2012; Boer, 2009). Parce qu'il fournit à une société ses fondements et sa conscience collective, le mythe est « un puissant organisateur » et peut difficilement être débattu et invalidé (Elliott, 2012, p. 27). Taher (2021) rappelle que le mythe de l'innocence raciale permet au Québec de se penser comme « une nation “ fragile ” et “ inquiète ” qui craint pour la disparition de sa langue et de sa culture face à des individus et des groupes qui constitueraient des menaces à leur préservation » (p. 57). Porter la parole anti-raciste, en mettant de l'avant une compréhension systémique du racisme et en proposant un récit alternatif de l'histoire coloniale et raciale du Québec, est une entreprise laborieuse et fortement risquée pour les militant·es. Ils et elles contredisent et opposent « le sens commun » en portant dans l'espace médiatique des récits minoritaires produits par les Premiers Peuples, les personnes afrodescendantes et autres minorités racialisées (Allen et Faigley, 1995, p. 167). La force de l'enracinement de ces mythes dans la conscience québécoise fait en sorte que tenter de les bousculer peut-être perçu comme une de ces « erreurs » mentionnées plus haut, qui ferait perdre à la porte-parole sa tribune, sa crédibilité et toute prétention à l'expertise et au professionnalisme (Giroux, 2020).

À force d'être exposée à cette question, Maha est arrivée au constat qu'il s'agit d'une « fausse question » : « les journalistes s'attendent en fait soit à ce que tu dises “ bein oui ” et là on te démolit, ou que tu changes d'avis et que tu dises “ mais non, ce n'est pas ce que je voulais dire ” et là tu es perturbée dans ton fil de pensée ». La porte-parole essaie de ne plus tomber dans le « piège » de répondre à cette question et essaie autant que possible de l'éviter et de la contourner en revenant aux trois idées clés qu'elle avait préparées pour l'entrevue.

5. « Tout le monde pense qu'on joue à jeu égal, mais non, ce n'est pas vrai » : le professionnalisme comme un script anti-raciste de protection... et de privilèges

Les différentes situations que rencontrent les militant·es dans le cadre de leur porte-parolat contre le racisme mènent au constat que les « erreurs » professionnelles communicationnelles qu'ils et elles peuvent commettre ne relèvent pas seulement d'un manque de maîtrise de compétences purement techniques et oratoires du rôle de porte-parole, mais surtout d'un échec à naviguer au sein du terrain sensible de la fragilité québécoise blanche et les multiples pièges dont il est parsemé. Par conséquent, dans un contexte d'intervention publique miné, les stratégies déployées par les porte-parole montrent que le professionnalisme peut devenir une « munition »

et une « arme » communicationnelle et symbolique permettant de gérer – et de survivre à – de multiples pièges (Neveu, 1999, p. 43). Les quatre stratégies décrites plus haut montrent que le professionnalisme semble fournir – et se mettre en pratique à travers – trois types de munitions (ou ressources) interdépendantes. D’abord, des munitions politiques pour savoir lire et interpréter le débat, anticiper les pièges, et reconnaître les situations où l’intervention du ou de la porte-parole peut nuire à la lutte (parfois cela implique de refuser des entretiens ou de recommander quelqu’un d’autre), et les questions auxquelles il faut répondre et celles qu’il faut éviter. Ensuite, des munitions émotionnelles, où l’attitude professionnelle permet de se réfugier dans le registre de la neutralité et d’arborer l’armure de l’impassibilité afin de résister aux mises en scènes sensationnalistes qui cherchent à provoquer des excès d’émotion. Enfin, il fournit des munitions rhétoriques, avec la maîtrise de la contre-argumentation, du sens de la répartie et de l’esquive, savoir comment dévier habilement la conversation et éviter ainsi les pièges qui sont tendus.

Ces ressources sont d’ailleurs intériorisées et conçues comme définitionnelles du rôle de porte-parole de l’anti-racisme. Ainsi, le professionnalisme apparaît comme un « script organisationnel » prévisible et sécurisant, soit une « structure cognitive spécialisée contenant les attentes » (Poole et al., 1990, p. 212) sur la manière dont les porte-parole doivent se comporter dans un contexte de prise de parole publique médiatisée où ils et elles cherchent à aller à contre-courant des compréhensions dominantes du racisme et de l’anti-racisme. Plus précisément, les scripts du professionnalisme, tels que conçus par les porte-parole, indiquent la séquence de comportements adéquats et appropriés à adopter lorsqu’ils et elles sont confrontées à des situations conflictuelles qui cherchent à provoquer une réaction émotive de leur part (Metts et Spitzberg, 1996, p. 50). En effet, se permettre des « perturbations discursives », à travers des attitudes perçues comme non professionnelles en termes d’attitude, de tonalité émotionnelle, de vocabulaire, etc., dans un contexte qui cherche justement à provoquer ces attitudes, pourrait, selon les porte-parole, vulnérabiliser une position déjà fragilisée (Allen et Faigley, 1995, p. 144).

Ces scripts du professionnalisme soulèvent toutefois un important paradoxe : celui de lutter contre le racisme tout en hiérarchisant les normes discursives de cette lutte. Ce point est bien souligné par Virginie (porte-parole d’une organisation qui lutte pour les droits humains):

Sur l’idée de la professionnalisation pour moi, c’est en effet un défi parce que ça a, à la fois, permis de légitimer un certain discours [anti-raciste], mais on est... de plus en plus aussi dans la politique de la respectabilité : qui se présente bien ? Qui dit les choses de la bonne façon ? Y’a quelque chose de ça aussi. On continue de trier d’une autre manière les expériences.

Selon la militante, si l’accès des porte-parole à l’espace public a permis de normaliser la parole anti-raciste, de la rendre plus courante et habituelle, cela s’est fait au prix de l’édification d’un standard d’une parole anti-raciste mesurée et soignée. Autrement

dit, les stratégies communicationnelles déployées pour être plus convaincant·es, être entendu·es, et continuer à être invité·es sur les plateformes médiatiques peuvent ériger un modèle – et donc renforcer les contraintes – de ce à quoi devrait correspondre la parole anti-raciste dans l'espace médiatique et le profil d'individus qui la portent.

Par ailleurs, tandis que certain·es militant·es considèrent l'aisance linguistique et les habiletés rhétoriques comme un don et une force, d'autres nomment les multiples privilèges qui sous-tendent ces habiletés et qui maintiennent le rôle de porte-parole (in)accessible à une certaine classe de militant·es. Par exemple, selon Frantz, le milieu des médias est un milieu fermé, blanc et réservé à une élite, et, pour y accéder, il faut soit connaître les rouages, soit connaître des personnes qui peuvent t'aider à t'y insérer et à le naviguer. Or, ces connaissances ne sont pas accessibles à tout le monde et restent réservées à une classe sociale privilégiée pour qui le réseautage est appris, entre autres, dans les écoles privées :

Et le fait qu'on soit allé dans ces écoles-là [privées] développe soit des connaissances ou des réseaux ; des connaissances intangibles qui font en sorte que le jeu de l'influence et du pouvoir est beaucoup plus facile. On ne joue pas sur la même glace. [...] Tout le monde pense qu'on joue à jeu égal, mais non, ce n'est pas vrai. Il faut être allé dans ces écoles-là pour le voir et pour le vivre. Le phénomène de classe donc. [...] De savoir réseauter, c'est une chose ; de savoir réseauter dans ce milieu-là, c'est une autre chose.

Cet extrait de Frantz illustre comment être un « insider » en termes de classe sociale, procure une autorisation pour exister dans ces espaces et pour s'y mouvoir confortablement (Puwar, 2004). D'une part, cette autorisation permet d'arriver à ces espaces médiatiques non pas comme un inconnu délégué par un collectif ou groupe militant, mais comme une connaissance validée et légitimée par un réseau de relations. D'autre part, cette autorisation est aussi indirecte, donc conditionnelle à la connaissance et à la maîtrise d'exigences tacites (qu'il qualifie de connaissances intangibles), soit des attitudes corporelles et linguistiques qui permettent à Frantz de ne pas avoir l'air trop « militant » ou trop « radical » (Puwar, 2004; Ferguson et Dougherty, 2022). La connaissance des règles est alors incorporée, et « les connaissances et compétences opèrent sous le niveau conscient, ils ont un sens incarné » (Puwar, 2004, p. 127). Ainsi, la socialisation précoce dans certains milieux (l'école privée par exemple) « facilite[rait] l'acquisition de compétences nécessaires pour une performance réussie » du professionnalisme (Puwar, 2004, p. 114) ; « ceux et celles proches de la figure du “ virtuose ” jouent le jeu avec aisance, grâce, assurance, familiarité et cadence » (ibid., p. 126). Ce constat permet d'aller dans le même sens du postulat de Nirmal Puwar (2004) que « la “ race ”, la classe et le genre n'interagissent pas seulement ensemble ; [mais] peuvent s'annuler les uns les autres et, dans les faits, l'un peut compenser pour les autres » (Puwar, 2004, p. 127).

Par ailleurs, cette place centrale que semble jouer la classe sociale dans le professionnalisme anti-raciste est cohérent avec les premiers usages du terme

« professionnalisme », distinguant les personnes dont le statut social s'élève grâce à leur éducation et leur l'appartenance à une communauté professionnelle (Ferguson et Dougherty, 2022; McCluney et al., 2021). Cette distinction longtemps réservée aux hommes blancs, s'est graduellement ouverte aux femmes et aux personnes racisées qui bénéficient des « codes » d'accès socioculturels de la blanchité, et qui sont en mesure d'émuler ses comportements, attitudes et apparences (Ferguson et Dougherty, 2022).

Conclusion : briser le cercle vicieux de la débattabilité

Cet article avait pour objectif d'examiner comment les militant·es de l'anti-racisme vivent et performant un professionnalisme de porte-parole dans un terrain médiatique façonné par la débattabilité du racisme. La littérature scientifique sur le porte-parolat avait déjà mis en évidence la complexité des performances du professionnalisme des porte-parole des mouvements sociaux (Bué, 2022; Mazières-Vaysse, 2022) de même que l'asymétrie de leur participation au sein du débat public (Juhem, 2022; Sobieraj, 2010; Millette, 2013). Toutefois, en procédant à une analyse phénoménologique de l'asymétrie de la participation au débat public – soit du point de vue de ceux et celles qui y sont inclus·es de manière conditionnelle et qui y occupent une position précaire – cet article amène un éclairage théorique jusque-là négligé sur le rôle que joue la racialisation pour façonner cette performance et agir à la fois comme condition et comme limite à celle-ci. Il s'agit d'une condition parce que les porte-parole s'introduisent au débat public médiatique par le biais du débat sur le racisme et, dans plusieurs cas, grâce à une consécration – ou validation – médiatique. C'est également une limite étant donné les contraintes formelles et informelles que ces militant·es doivent naviguer pour émettre cette parole et la performer avec succès ou avec les moindres contrecoups/coûts. En effet, perdre pied dans ce terrain glissant peut avoir des conséquences désastreuses qui vont au-delà de l'exclusion des tribunes médiatiques ou de la perte du rôle de porte-parole, pour se traduire aussi par du cyberharcèlement, voire par des menaces de mort, comme en témoignent quelques porte-parole interviewé·es. Ces conséquences font en sorte que les personnes racialisées qui sont au croisement de plusieurs axes de vulnérabilité, soit ne parviennent pas à accéder à ce rôle, soit courent davantage le risque de craquer sous la pression et de se retirer.

Deuxièmement, cet article contribue empiriquement à la littérature en communication organisationnelle sur les paradoxes de la performance d'un professionnalisme racialisé (Ferguson et Dougherty, 2022). Il montre que, dans le milieu militant, la performance dite professionnelle, avec l'accent qu'elle met sur la discipline corporelle et la liste d'attitudes vérifiables qu'elle prescrit (*checklist format*), est perçue comme une solution potentielle aux conditions discursives et matérielles difficiles que crée la débattabilité du racisme (Frye et al., 2020, p. 861). Ainsi, même lorsque les porte-

parole de l'anti-racisme reproduisent les normes du professionnalisme et de l'expertise, ce n'est pas dans l'objectif avoué de se conformer aux normes de la blancheur ; ils et elles vivent plutôt leur performance professionnelle comme une ressource pour gérer des situations difficiles qui émergent de leur tentative de nommer et de révéler les contours du racisme systémique. Il semble toutefois que le double processus à travers lequel la débattabilité du racisme sabote la performance du professionnalisme en même temps qu'elle conduit à l'adoption d'un professionnalisme de plus en plus sophistiqué, combatif et privilégié, culmine en un ultime paradoxe qui se situe au niveau des objectifs mêmes de la lutte contre le racisme : alors que, d'une part, le professionnalisme permet aux porte-parole de naviguer, quoique de manière imparfaite, la débattabilité du racisme et les scripts raciaux dont elle se nourrit et qui la perpétuent, il semble, d'autre part, standardiser le registre discursif de la lutte contre le racisme et hiérarchiser les pratiques communicationnelles qui la caractérisent.

Grâce à ces constats, cet article amène donc une contribution empirique à une littérature émergente qui examine comment la débattabilité du racisme est vécue et gérée, de même que les pratiques médiatiques, parfois contradictoires et en tension, mobilisées par les militant·es qui persistent à porter un message à contre-courant du discours post-racial (Armony, 2020; Mahrouse, 2018; Taher, 2021; Lentin, 2016; Titley, 2019). Il montre que la débattabilité du racisme produit des porte-parole débatteurs. En effet, l'hostilité du débat entretient l'idée qu'il ne peut être négocié que par des personnes expertes du débat public, capables de gagner des duels avec les journalistes ou – à tout le moins – de ne pas les perdre : il faut savoir résister aux biais, intervenir dans le débat de manière stratégique et calculée, déjouer les scripts médiatiques raciaux, rester imperturbable devant les mises en scènes provoquantes, et contourner les questions pièges et les fausses questions.

La phénoménologie critique adoptée dans cet article a également pour visée politique de s'engager dans « une lutte pour la libération des structures qui privilégient, naturalisent et normalisent certaines expériences du monde tout en marginalisant, en pathologisant et en discréditant les autres » (Guenther, 2020, p. 15). Animée par cette ambition, je propose de conclure avec une piste de réflexion ayant pour objectif de guider des recherches futures sur la praxis du porte-parolat anti-raciste. Tout d'abord, le fonctionnement même de la débattabilité du racisme – en multipliant les interventions sensationnelles et la mise en spectacle du débat sur le racisme, en produisant incessamment les opinions « pour » et « contre », et en les confrontant de manière à provoquer une paralysie du débat public (qui garantit sa répétition en boucle, comme un disque brisé) – exige de se questionner sur le rôle que le porte-parolat peut jouer au sein de cette dynamique. Il est certes normal – voire nécessaire – que les outils de la lutte contre le racisme s'adaptent à la transformation du racisme et aux processus de racialisation. Toutefois, il vaut la peine de se demander s'il est possible de participer comme porte-parole au jeu médiatique et politique de la débattabilité et d'y gagner. Il me semble donc nécessaire de réfléchir aux moyens et outils qui permettraient de briser le cercle vicieux de débattabilité et la place – et le

sens – qu’aurait le rôle de porte-parole dans un contexte qui irait à contre-courant de la débattabilité du racisme.

Bibliographie

- Ahmed, S. (2012). *On being included: racism and diversity in institutional life*. Duke University Press. <https://doi.org/10.1215/9780822395324>
- Ahmed, S. (2022). *Phénoménologie queer: orientations, objets et autres*. Éditions de la rue Dorion.
- Allen, J. M. et Faigley, L. (1995). Discursive strategies for social change: An alternative rhetoric of argument. *Rhetoric Review*, 14(1), 142–172.
- Aquino, K. (2020). Anti-racism and everyday life. Dans Solomos, J. (dir.), *Routledge international handbook of contemporary racisms* (p. 216-229). Routledge. <https://www.taylorfrancis.com/chapters/edit/10.4324/9781351047326-17/anti-racism-everyday-life-kristine-aquino>
- Armony, V. (2020). Quand toutes les voix ne sont pas pareilles : le défi particulier que posent les consultations sur le racisme et la discrimination systémique. *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, 22(1). <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.5162>
- Armony, V., Boatswain-Kyte, A., Hassaoui, M. et Mulone, M. (2023). Interpellations policières et profilage racial : contextualisation de la pratique d'interpellation à la lumière de l'identité racisée des personnes interpellées et évaluation de la nouvelle politique d'interpellation. *CRIDAQ*. <https://cridaq.uqam.ca/publication/interpellations-policieres-et-profilage-racial/>
- Ashcraft, K. L. (2022). Organizational communication in crisis: Beyond academic civility. Dans L.D. Browning, JO, Sørnes et P.J. Svenkerud (éds), *Organizational Communication and Technology in the Time of Coronavirus* (p. 63-80). Palgrave Macmillan. https://doi.org/10.1007/978-3-030-94814-6_4
- Aubin, F. (2018). Les mouvements sociaux et la mise à l'agenda des problèmes publics : le problème en construction du contrôle des armes à feu aux États-Unis. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 18/3A(S1), 11-26. <https://doi.org/10.3917/enic.hs6.0011>
- Barbour, J. B., Rolison, S. L. et Jensen, J. T. (2020). The politics of inclusion and exclusions among professions and professionals. Dans M. L. Doerfel et J. L. Gibbs (éds.), *Organizing inclusion: Moving diversity from demographics to communication processes* (1ère édition, p. 135-155). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780429450495>

- Benoit-Barné, C. et Zoghalmi, K. (2018). La notion de porte-parole à la croisée de la rhétorique : Enjeux de représentation et communication. *Symposium*, 22(1), 82-101. <https://doi.org/10.5840/symposium20182216>
- Blee, K. M. et Taylor, V. (2002). Semi-structured interviewing in social movement research. Dans B. Klandermans et S. Staggenborg (dir.), *Methods of social movement research*. University of Minnesota Press.
- Blee, K. et McDowell, A. (2023). Interviewing activists. Dans D. A. Snow, D. Della Porta et B. Klandermans (éds.), *The Wiley Blackwell encyclopedia of social and political movements*. John Wiley & Sons.
- Boer, R. (2009). *Political myth: On the use and abuse of biblical themes*. Duke University Press
- Bonilla-Silva, E. (1997). Rethinking racism : Toward a structural interpretation. *American Sociological Review*, 62(3), 465. <https://doi.org/10.2307/2657316>
- Bué, N. (2022). Conclusion. Comment parler du porte-parolat? Dans S. Hayat, N. Kaciaf et C. Passard (éds.), *Le porte-parole : Fondements et métamorphoses d'un rôle politique*. Presses universitaires du Septentrion.
- Capitaine, B. (2023). L'anti-racisme au Québec : nouvelles solidarités et disqualification sociale. *Socio.*, 18. <https://doi.org/10.4000/socio.14668>
- Charmaz, K. (2016). The power of constructivist grounded theory for critical inquiry. *Qualitative Inquiry*, 23(1), 34-45. <https://doi.org/10.1177/1077800416657105>
- Chen, S. (2019). How to discredit a social movement: Negative framing of “Idle No More” in canadian print media. *Environmental Communication*, 13(2), 144–151. <https://doi.org/10.1080/17524032.2018.1546201>
- Cheney, G. et Lee Ashcraft, K. (2007). Considering “the professional” in communication studies: Implications for theory and research within and beyond the boundaries of organizational communication. *Communication Theory*, 17(2), 146–175.
- Chow, R. (2002). *The protestant ethnic and the spirit of capitalism*. Columbia University Press.
- Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics : écoute, réconciliation et progrès (CERP). (2019). *Rapport synthèse*. Gouvernement du Québec. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/4001553>
- Coulthard, G. C. (2018). *Peau rouge, masques blancs : Contre la politique coloniale de reconnaissance*. Lux Éditeur.

- Crosby, A. et Monaghan, J. (2016). Settler colonialism and the policing of Idle No More. *Social Justice*, 43(2 (144)), 37–57.
- Davis, D.-A. (2007). Narrating the mute: Racializing and racism in a neoliberal moment. *Souls*, 9(4), 346–360. <https://doi.org/10.1080/10999940701703810>
- De Boer, M. et Zeiler, K. Qualitative critical phenomenology. *Phenom Cogn Sci* (2024). <https://doi.org/10.1007/s11097-024-10034-7>
- DiAngelo, R. (2018). *White fragility: Why understanding racism can be so hard for white people*. Beacon Press.
- Eid, P. (2018). Les majorités nationales ont-elles une couleur ? Réflexions sur l'utilité de la catégorie de « blanchité » pour la sociologie du racisme. *Sociologie et sociétés*, 50(2), 125-149. <https://doi.org/10.7202/1066816ar>
- Elliott, C. (2012). Political change through narrative [Honors Thesis, Bates College]. Scarab. <http://scarab.bates.edu/honorstheses/52>
- Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) (2019). Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (volume 1a). http://epe.lac-bac.gc.ca/100/201/301/weekly_acquisitions_list-ef/2019/19-23/publications.gc.ca/collections/collection_2019/bcp-pco/CP32-163-2-1-2019-fra.pdf
- Essed, P. (2024 [1991]). *Comprendre le racisme quotidien*. Éditions Syllepse.
- Ferguson, M. W. et Dougherty, D. S. (2022). The paradox of the black professional: Whitewashing blackness through professionalism. *Management Communication Quarterly*, 36(1), 3-29. <https://doi.org/10.1177/08933189211019751>
- Fournier, V. (1999). The appeal to 'professionalism' as a disciplinary mechanism. *The Sociological Review*, 47(2), 280-307. <https://doi.org/10.1111/1467-954X.00173>
- Frosh, S. (2007). Desintegrating qualitative research. *Theory and psychology*, 17(5), 635-653
- Frye, V., Camacho-Rivera, M., Salas-Ramirez, K., Albritton, T., Deen, D., Sohler, N., Barrick, S. et Nunes, J. (2020). Professionalism: The wrong tool to solve the right problem? *Academic Medicine: Journal of the Association of American Medical Colleges*, 95(6), 860–863.
- Ganesh, S. et McAllum, K. (2012). Volunteering and professionalization: Trends in tension? *Management Communication Quarterly*, 26(1), 152-158. <https://doi.org/10.1177/0893318911423762>

- Ganesh, S. et Zoller, H. M. (2012). Dialogue, activism and democratic social change. *Communication Theory*, 22(1), 66–91. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2885.2011.01396.x>
- Georgiou, M. (2020). Racism, postracialism and why media matter. *Ethnic and Racial Studies*, 43(13), 2379–2385. <https://doi.org/10.1080/01419870.2020.1784450>
- Giraud, B., Mischi, J. et Penissat, É. (2015). Que portent les porte-parole? *Agone*, 56(1), 7-12. <https://doi.org/10.3917/agone.056.0007>.
- Giroux, D. (2020). L'œil du maître : figures de l'imaginaire colonial québécois. *Mémoire d'encrier*.
- Goldberg, D. T. (2015). *Are we all postracial yet?* John Wiley & Sons.
- Goodridge, L. (2022). Professionalism as a racial construct. *UCLA Law Review*, 69(38), 38-54. <https://ssrn.com/abstract=4319628>
- Guenther, L. (2020). Critical phenomenology. Dans G. Weiss, A. V. Murphy et G. Salamon (dir.), *50 concepts for a critical phenomenology* (p. 11-16). Northwestern University Press.
- Hadj Belgacem, S. (2016). Les filtres électifs et les logiques de production de représentants des classes populaires dans une municipalité de la banlieue parisienne. Dans P. Juhem et J. Sedel (dir.), *Agir par la parole : porte-parole et asymétries de l'espace public* (p. 69-86). Presses universitaires de Rennes.
- Hall, S. (2017), « Le blanc de leurs yeux : idéologies racistes et médias », dans M. Cervulle (dir.), *Identités et cultures. Politiques des cultural studies* (p. 365-373). Paris, Éditions Amsterdam.
- Hall, S. (2019). La « race » : un signifiant flottant. Dans M. Cervulle (dir.), *Identités et cultures 2 : Politiques des différences* (p. 143-162). Éditions Amsterdam.
- Haraway, D. (1988). Situated knowledges: The science question in feminism and the privilege of partial perspective. *Feminist Studies*, 14(3), 575. <https://doi.org/10.2307/3178066>
- Hayat, S., Kaciaf, N. et Passard, C. (2022). *Le porte-parole : fondements et métamorphoses d'un rôle politique*. Presses universitaires du Septentrion.
- Hill Collins, P. (2017). *La pensée féministe noire* (traduit par Diane Lamoureux). Éditions du Remue-ménage
- INCITE! Women of color against violence. (2017). *The revolution will not be funded: Beyond the non-profit industrial complex*. Duke University Press.
- Jenson, J. et Mahon, R. (1993). Representing solidarity: Class, gender and the crisis in social-democratic Sweden. *New Left Review* I (201). doi.org/10.64590/fwm

- Juhem, P. et Sedel, J. (2016). *Agir par la parole : Porte-parole et asymétries de l'espace public*. Presses universitaires de Rennes.
- Juhem, P. (2001). Entreprendre en politique. De l'extrême gauche au PS : la professionnalisation politique des fondateurs de SOS-Racisme. *Revue française de science politique*, 51(1), 131-153. <https://doi.org/10.3917/rfsp.511.0131>.
- Juhem, P. (2022). Les porte-parole dans leur milieu naturel : le débat public. Dans Hayat, S., Kaciaf, N., et Passard, C. (dir.), *Fondements et métamorphoses d'un rôle politique* (p. 203-226). Presses universitaires du Septentrion
- Lentin, A. (2016). Racism in public or public racism: doing anti-racism in 'post-racial' times. *Ethnic and Racial Studies*, 39(1), 33-48. <https://doi.org/10.1080/01419870.2016.1096409>
- Mahrouse, G. (2018). Minimizing and denying racial violence: Insights from the Québec Mosque Shooting. *Canadian Journal of Women and the Law*, 30(3), 471-493. <https://doi.org/10.3138/cjwl.30.3.006>
- Mazières-Vaysse, A. (2022). Des « paroles précaires »? Porter la parole dans les mouvements sociaux de jeunes précaires des années 2000. Dans S. Hayat, N. Kaciaf, et C. H. Passard (dir.), *Le porte-parole: Fondements et métamorphoses d'un rôle politique*. Presses universitaires du Septentrion.
- McAllum, K. (2018). Volunteers as boundary workers: Negotiating tensions between volunteerism and professionalism in nonprofit organizations. *Management Communication Quarterly*, 32(4), 534-564. <https://doi.org/10.1177/0893318918792094>
- McCluney, C. L., Durkee, M. I., Smith, R. E., Robotham, K. J. et Lee, S. S.-L. (2021). To be, or not to be...Black: The effects of racial codeswitching on perceived professionalism in the workplace. *Journal of Experimental Social Psychology*, 97. <https://doi.org/10.1016/j.jesp.2021.104199>
- McCurdy, P. (2012). Social movements, protest and mainstream Media. *Sociology Compass*, 6(3), 244-255. <https://doi.org/10.1111/j.1751-9020.2011.00448.x>
- Metts, S., et Spitzberg, B. H. (1996). Sexual communication in interpersonal contexts: A script-based approach. *Annals of the International Communication Association*, 19(1), 49-92. <https://doi.org/10.1080/23808985.1996.11678928>
- Meunier, D., Lambotte, F. et Choukah, S. (2013). Du bricolage au rhizome : Comment rendre compte de l'hétérogénéité de la pratique de recherche scientifique en sciences sociales ? *Questions de communication*, 23, 345-366. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.8480>

- Millette, J. (2013). *De la rue au fil de presse : Grèves étudiantes et relations publiques*. Presses de l'Université Laval.
- Nelson, J. K. (2015). "Speaking" racism and anti-racism: Perspectives of local anti-racism actors. *Ethnic and Racial Studies*, 38(2), 342-358. <https://doi.org/10.1080/01419870.2014.889837>
- Neveu, É. (1999). Médias, mouvements sociaux, espaces publics. *Réseaux*, 98(7), 17-85. <https://doi.org/10.3406/reso.1999.2180>.
- Noordegraaf, M. (2007). From "pure" to "hybrid" professionalism: Present-day professionalism in ambiguous public domains. *Administration & Society*, 39(6), 761-785. <https://doi.org/10.1177/0095399707304434>
- Oger, C. (2022). Porte-parolat(s) institutionnel(s): locuteurs autorisés et compétence discursive. Dans S. Hayat, N. Kaciaf, et C. H. Passard (dir.) *Le porte-parole: Fondements et métamorphoses d'un rôle politique*. Presses universitaires du Septentrion.
- Oumma. (2018, 19 janvier). La lutte contre l'islamophobie est devenue un moyen pour faire carrière. <https://oumma.com/la-lutte-contre-lislamophobie-est-devenue-un-moyen-pour-faire-carriere/>
- Poole, P. P., Gray, B. et Gioia, D. A. (1990). Organizational script development through interactive accommodation. *Group & Organization Studies*, 15(2), 212-232. <https://doi-org.acces.bibl.ulaval.ca/10.1177/105960119001500206>
- Puwar, N. (2004). *Space invaders: Race, gender and bodies out of place*. Berg.
- Puplampu, A. (2023). *Police brutality in Canada: a framing analysis* [Master's thesis, University of Calgary]. Scholaris. <https://ucalgary.scholaris.ca/server/api/core/bitstreams/e6d1d5f4-92cf-4ea0-ac2a-7fa5464db515/content>
- Radio-Canada (2023, 22 mai). Le racisme systémique « doit sortir du débat politique », dit Blanchet. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1981384/bloc-quebecois-congres-immigration-cohesion-sociale>
- Renaud, N., & Salée, D. (2023). L'univers idéologico-politique des peuples autochtones au Québec. *Bulletin d'histoire politique*, 30(3), 130-154. <https://doi.org/10.7202/1101966ar>
- Said, E. W. (1996). *Des intellectuels et du pouvoir*. (traduit par C. Paul and E. Dominique). Editions du Seuil.
- Sedel, J. (2016). La banlieue comme cas limite de porte-parolat. Dans P. Juhem et J. Sedel (dir.), *Agir par la parole : Porte-parole et asymétries de l'espace public* (p. 137-147). Presses universitaires de Rennes.

- Shragge, E. (2006). *Action communautaire : dérives et possibles*. Éditions Écosociété.
- Sobieraj, S. (2010). Reporting conventions: Journalists, activists, and the thorny struggle for political visibility. *Social Problems*, 57(4), 505–528. <https://doi.org/10.1525/sp.2010.57.4.505>
- Sylvestre, M-E., Dominique B., Thierry C., Malorie K., Jacinthe P. et Arij R. (2023). Le profilage racial dans les interceptions routières au Québec. Collectif de recherche sur les interceptions routières et le profilage racial. Collectif de recherche sur les interceptions routières et le profilage racial. https://www.raiv.ulaval.ca/sites/raiv.ulaval.ca/files/publications/fichiers/rapport-interceptions-routieres_vf.pdf
- Taher, S. (2021). *Déni du racisme au Québec: post-racialisme, injustices épistémiques et actes de discours* [Thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus. <https://umontreal.scholaris.ca/items/4139f880-126e-45c4-9077-75da13d54fbd>
- Taher, S. (2023). Discours public québécois sur l'affaire du mot en « n » : entre dénonciation d'une insulte raciale et défense des libertés universitaires. *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 56(4), 950-974. <https://doi.org/10.1017/S0008423923000550>
- Tilly, C. (1993). Contentious repertoires in Great Britain, 1758–1834. *Social science history*, 17(2), 253–280. <https://doi.org/10.2307/1171282>
- Titely, G. (2019). *Racism and Media*. Sage.
- Titely, G. (2020). Racism and media, in a moment of crisis and opportunity. *Ethnic and Racial Studies*, 43(13), 2386–2394. <https://doi.org/10.1080/01419870.2020.1789189>
- Troester, R. (1991). The corporate Spokesperson in external organizational Communication: What we know and what we need to know. *Management Communication Quarterly*, 4(4), 528-540. <https://doi.org/10.1177/0893318991004004006>
- Valiavska, A. et Meisenbach, R. (2023). Racialized scripts of silence: How whiteness organizes silence as a response to social protest about racism in the United States. *Journal of Applied Communication Research*, 51(6), 582–601.
- Van Dijk, J. (2013). *The culture of connectivity: A critical history of social media*. Oxford University Press
- Vérilhac, Y. (2024). *Sensationnalisme. Enquête sur le bavardage médiatique*. Éditions Amsterdam
- Williams, P. (1998). *Seeing a color-blind future. The paradox of Race*. Noonday Press